



NTN - SNR

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Des CDI
plutôt que des contrats
précaires !

Une stratégie
industrielle plus
que financière !

Du salaire
et des **primes**
conséquentes !

Des élus
qui défendent **la santé**
et les **intérêts** des
personnels !

Des prestations CE
où **tout le monde**
s'y retrouve !

Des
investissements
dans l'outil
de travail !

Moins de pression,
+ de reconnaissance !

Vote

du mardi 26 Septembre
au mardi 3 Octobre 2023

Votez CGT !



Votez CGT
au CSE
pour votre avenir



Patrice SEGAUD
Délégué Central CGT
NTN-SNR

Mobilisation des OUVRIERS ETAM CADRE aux élections Professionnelles

À l'approche des élections, nous avons une occasion de faire valoir nos droits. Au fil des années, nous avons dû subir la réduction des effectifs, imposant une charge de travail accrue pour ceux qui sont restés. Cette augmentation de l'effort n'a pas été suivie par une hausse des salaires ni par des embauches, toutes catégories confondues.

Il y a également la nouvelle grille emploi repère, qui doit apporter des améliorations et de la clarté. Ne nous y trompons pas, elle sert surtout à renforcer le contrôle de notre travail, en plus des lettres de missions (déjà en place) tout en éliminant les avantages, comme par exemple la semaine de congé supplémentaire au coefficient 305.

Demandons une semaine complémentaire pour tous, quelle que soit notre catégorie. Les grades ne doivent pas nous diviser, mais au contraire renforcer notre solidarité !

Ces élections vous donnent cette opportunité.

Peu importe notre catégorie, regroupons-nous pour défendre nos intérêts et affirmer notre dignité de Salarié(e)s.



Votez CGT



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2023 :

Pour vous, votre avenir et celui de vos enfants :



Le bilan de l'action CGT depuis 2019 : on ne gagne pas toujours mais au moins on ne laisse pas faire !



Au cours des 4 dernières années le sujet « **temps de travail** » fut le thème principal abordé avec celui des **salaires**.

En 2021, la CGT, ses élus, ont mis les pieds dans le plat, informant des **objectifs de l'accord flexibilité, de la perte de RTT, des samedis obligatoires et heures supplémentaires non majorés ...**

Avec une pétition de plus de 1 000 signatures, des discussions dans les ateliers et bureaux, des rassemblements de sites et des rassemblement centraux à Annecy, nous avons créé **avec Vous** un rapport de force.

Malgré tout, CFDT et CFECGC ont signé cet accord Flex qui nous pourrit la vie pour toutes les catégories de travailleurs !

Chacun et chacune a pu constater le non-sens de cette organisation. Et la grève des samedis obligatoires, bien suivie notamment sur Meythet, nous démontre que nous avons raison.

Intéressement

«Votez pour nous vous aurez des bonnes primes d'intéressement»... ceux qui vous racontent ça vous mentent. La preuve : pendant 5 ans nous n'avons eu que des clopinettes !!!

Négocions un accord digne de ce nom avec une prime conséquente, reconnaissant l'implication de tous les salariés.

Salaires

Depuis de très nombreuses années, la CGT dénonce que le Smic, ce revenu minimum, rattrape tous les premiers coefficients jusqu'à l'ouvrier qualifié pour NTN.

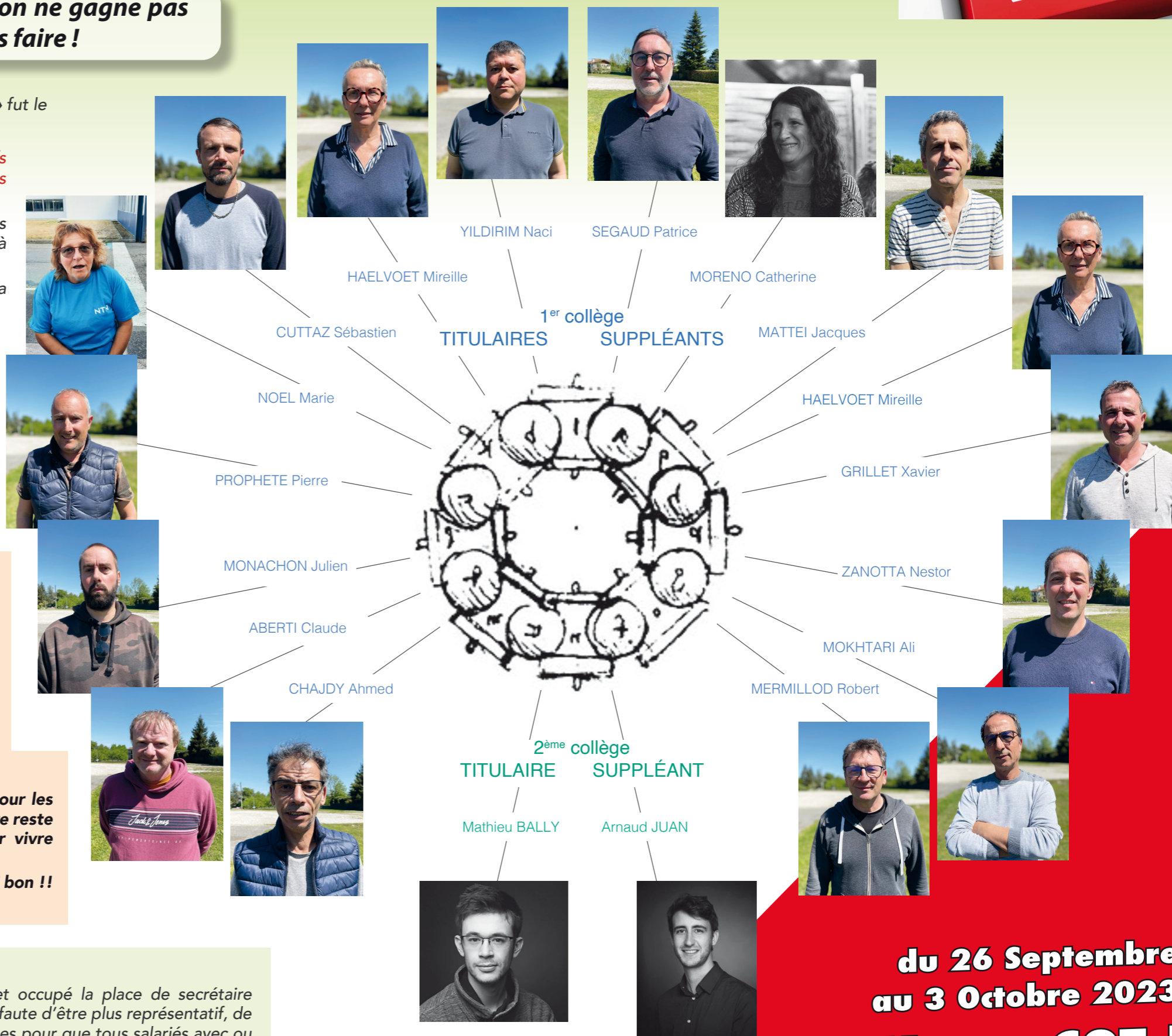
Avec les 222 salariés augmentés automatiquement par la hausse du Smic en mars et la communication de la CGT par voie de presse, la direction a été forcée d'affiner son image. Les premiers coefficients ont donc été augmentés avec un démarrage de la grille à 1800 euros brut, pour un coefficient de 165. C'est donc 752 salariés qui ont eu de fait leur salaire de base augmenté, mais ils restent très insuffisants : la CGT, ses élus, revendiquent 2100 € mini en démarrage de grille.

Si nous avons voulu avoir de la cohérence pour les plus bas salaires, notre revendication première reste inchangée : des salaires conséquents pour vivre décemment dans notre département !

Que l'ancienneté soit considérée sinon à quoi bon !! L'expérience doit être payée.

Activité CSE

Nous avons pris nos responsabilités et occupé la place de secrétaire adjoint mais cela ne nous a pas permis, faute d'être plus représentatif, de mettre en place des prestations pérennes pour que tous salariés avec ou sans enfants puissent en profiter dans l'année.



**du 26 Septembre
au 3 Octobre 2023
Votez CGT !**